



**Communauté d'Agglomération  
du Pays Viennois**

Espace Saint-Germain,  
30 Av. Gén. Leclerc - Bât. ANTARES

**38200 VIENNE**

**ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011  
SUR 9 COMMUNES**

**PHASE 1 – ETAT INITIAL  
commune de SEPTEME**



**Objet** : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT  
**Titre** : ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011 SUR 9  
COMMUNES  
**Phase** : PHASE 1 – ETAT INITIAL

---

**Maître d'ouvrage** : ViennAgglo  
(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois)

**Bureau d'études émetteur** : **B&R Ingénierie Rhône Alpes**

**Affaire suivie par** : **Franck Mavridis**

**Etude référencée** : 09-000204

**Rapport émis en** : mars 2012

# SOMMAIRE

<b>1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL .....</b>	<b>6</b>
1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	6
1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE .....	6
1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION .....	6
1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME .....	7
1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES .....	7
1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL .....	7
1.2.1 GEOLOGIE .....	7
1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS.....	8
1.2.3 HYDROGEOLOGIE – PERIMETRES DE PROTECTION.....	8
1.2.4 RISQUES NATURELS.....	8
1.2.5 ALIMENTATION EN EAU POTABLE .....	11
<b>2. L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL .....</b>	<b>12</b>
2.1 ORGANISATION GENERALE .....	12
2.2 LE RESEAU DE COLLECTE .....	12
2.3 LES OUVRAGES DE RETENTION .....	12
2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL .....	12
<b>3. APTITUDE DES SOLS POUR L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES.....</b>	<b>12</b>
3.1.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES .....	12
3.1.2 NATURE DES SOLS .....	14
3.1.3 PERMEABILITEES .....	14
3.1.4 PRESENCE D'EAU .....	14
3.1.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS.....	14
3.1.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS.....	14
<b>4. CONCLUSIONS.....</b>	<b>15</b>

## LEXIQUE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- **ANC** : Assainissement Non Collectif (anciennement Ass. autonome)
- **D.B.O.<sub>5</sub>** : Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
- **D.C.O.** : Demande Chimique en Oxygène
- **D.O.** : Déversoir d'Orages
- **E.C.M.** : Eaux Claires Météoriques
- **E.C.P.P.** : Eaux Claires Parasites Permanentes
- **E.H.** : Equivalent Habitant
- **EP** : Eaux Pluviales
- **EU** : Eaux Usées
- **F.E.** : Fil d'eau
- **G1** : Aléa faible de glissement de terrain\*
- **G2** : Aléa moyen de glissement de terrain\*
- **G3** : Aléa fort de glissement de terrain\*
- **S** : Sulfure d'hydrogène
- **N** : Ammoniaque
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension Totales
- **M.F.** : Matières Fécales
- **M.H.** : Matières Hygiéniques
- **N<sup>+</sup>** : Nitrates
- **N<sup>-</sup>** : Nitrites
- **N.T.K.** : Azote Total Kjeldhal
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension totales
- **pH** : Potentiel Hydrogène
- **PPRn** : Plan de Prévention des Risques Naturels
- **PPR** : Plan de Prévention des Risques
- **Pt** : Phosphore total
- **P.V.C.** : PolyChlorure de Vinyle
- **Q** : Débit
- **R.A.S.** : Rien à Signaler
- **rH** : Potentiel rédox
- **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- **Step** : Station d'épuration
- **T.N.** : Terrain Naturel
- **Z.N.I.E.F.F.** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
- ☺ : Résultat conforme
- ☹ : Résultat non conforme

\*Cf. règlement carte d'aléas pour prescriptions

# PREAMBULE

L'étude de zonage d'assainissement suit le déroulement suivant :

- Phase 1 état initial
- Phase 2 examen des différentes solutions
- Phase 3 proposition du zonage d'assainissement
- Phase 4 mise à l'enquête publique

La zone d'étude couvre 9 communes : Eyzin Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu Détourbe, Saint Romain en Gal, Septème, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne.

Le rapport de phase 1 est décliné de la façon suivante :

- Un rapport général commun aux 9 communes pour les généralités de la zone d'étude
- Un rapport spécifique pour chaque commune, présentant les particularités du contexte communal.

**Le présent rapport constitue le rapport de phase 1 du zonage pluvial de la commune de SEPTEME. Il vient compléter le zonage d'assainissement de SEPTEME approuvé en 2010 pour la partie eaux usées et qui a été réalisé par le SIASO (Syndicat Intercommunal d'assainissement de Septème Oytier).**

---

# 1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

---

## 1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

---

### 1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La commune de SEPTEME est située au nord ouest du département de l'Isère, à environ 16 km de la commune de Vienne par la route. Elle appartient au territoire de l'Isère rhodanienne, canton de Vienne Nord.

Les communes limitrophes sont .Oytier Saint Oblas, Moidieu-Détourbe, St Just Chaleyssin, Serpaize, Pont Evêque, Estrablin, St Georges d'Espéranche.

La superficie de la commune est de 1 171 ha.

### 1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION

#### a) *Population*

L'INSEE fournit les informations de population et de logements de la commune.

En 2008, la population est de 1 418 personnes. Depuis 1999, l'accroissement annuel est de l'ordre de 2 %.

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008	Projection 2041
population	799	865	1048	1267	1469	1751	2429
nombre d'années		7	7	8	9	9	33
accroissement en nombre		66	183	219	202	282	678
accroissement annuel en %		1,1%	2,8%	2,4%	1,7%	2,0%	0,9% fixé par le SCOT

Tableau 1 : population de la commune

L'accroissement de la population est fixée par le SCOT à 0,9%.

Cet accroissement ne tient pas compte de la création éventuelle de logements sociaux et de la réhabilitation des logements vacants.

La commune a actuellement un certain nombre de logements sociaux, mais réfléchi tout de même à la création de logements destinés aux personnes âgées.

En prenant en compte la réhabilitation des logements vacants, et les projets évoqués cela amènerait la population à **2500-2600 habitants en 2041**.

#### b) *Logements*

En 2008, la commune recense 698 logements.

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008
logements	242	305	385	490	549	698
nombre d'années		7	7	8	9	9
accroissement en nombre		63	80	105	59	149
accroissement annuel en %		3,4%	3,4%	3,1%	1,3%	2,7%

Tableau 2 : logements de la commune

Les logements sont composés essentiellement de résidences principales, à 92,4 %.

La taille moyenne d'un ménage est de 2.7 personnes.

désignation	nombre	%
résidences principales	645	92,41%
résidences secondaires	23	3,30%
logements vacants	31	4,44%
total	698	100,00%
population	1751	
taille des ménages	2,7	

Tableau 3 : répartition des logements et taille des ménages en 2008

### 1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME

La commune est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé le 15 avril 2000.

### 1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

#### a) *Agriculture*

Commune rurale de plaine, l'activité agricole est bien représentée sur le territoire mais le nombre d'exploitations diminue.

On compte actuellement 4 à 5 exploitations à temps plein et plusieurs doubles actifs.

#### b) *Artisans, commerces et services*

La commune a plusieurs activités de ce type dans les domaines suivants :

- Un cabinet médical, une pharmacie, un tabac presse, un magasin d'alimentation...

#### c) *Activité industrielle*

On recense plusieurs activités de nature artisanales, voire plus ou moins industrielle :

- Une activité de plâtrerie/peinture (50 employés) DIC Dumas
- ESM (30-40 employés) mécanique de précision
- Station essence, stockage céréale/Silo, stockage bois et matériaux

## 1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL

---

### 1.2.1 GEOLOGIE

Le rapport général dresse le contexte géologique de la zone d'étude.

La commune de SEPTÈME est caractérisée principalement par :

- Des formations de molasse d'âge Miocène. Elles présentent suivant les secteurs différents faciès (sablo-gréseux, à galets, sableux...). Elles sont parfois présentes à l'affleurement sur les reliefs, mais le plus souvent recouvertes par des formations récentes superficielles, listées ci-dessous ;
- Des formations plus récentes du Quaternaire
  - Les formations les plus représentées sont des loëss (origine éolienne), se présentant sous forme d'un limon argileux ocre et plastique
  - Des formations morainiques (origine glaciaire) sont également présentes, se présentant sous forme de blocs, cailloux, graviers emballés dans une matrice sablo argileuse.

Globalement, les formations du quaternaire couvrent la majeure partie du territoire. De part leur nature argileuse plus ou moins importante, elles sont peu favorables à l'infiltration.

## 1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS

Le rapport général dresse le contexte hydrologique de la zone d'étude.

Les écoulements superficiels sur la commune de SEPTÈME sont représentés par

- La Véga (ou rivière de Septème) et le Torrent des Eaux Mortes dans la plaine
- Divers ruisseaux non pérennes, dont plusieurs prenant naissance sur les versants sud. Le plus significatif est le Baraton, qui génère certains problèmes à l'aval, vers le restaurant homonyme. La combe mariage est également marquée par la présence d'une zone humide.

La qualité des eaux est présentée dans le rapport général.

## 1.2.3 HYDROGEOLOGIE – PERIMETRES DE PROTECTION

La plaine alluviale est siège d'une nappe d'eau souterraine, se développant dans des niveaux sablo-graveleux. Les données de la base de données du sous sol révèlent suivant les endroits un niveau statique à 6,7m/TN et à plus de 14m/TN à la Grande Plaine. Ceci montre en tout cas qu'il doit y avoir de grosses fluctuations de la nappe.

La plaine est également marquée par des problèmes de remontée de nappe. On évoque également des problèmes de « sables mouvants ».

Les périmètres de protection sont présentés dans le rapport général.

## 1.2.4 RISQUES NATURELS

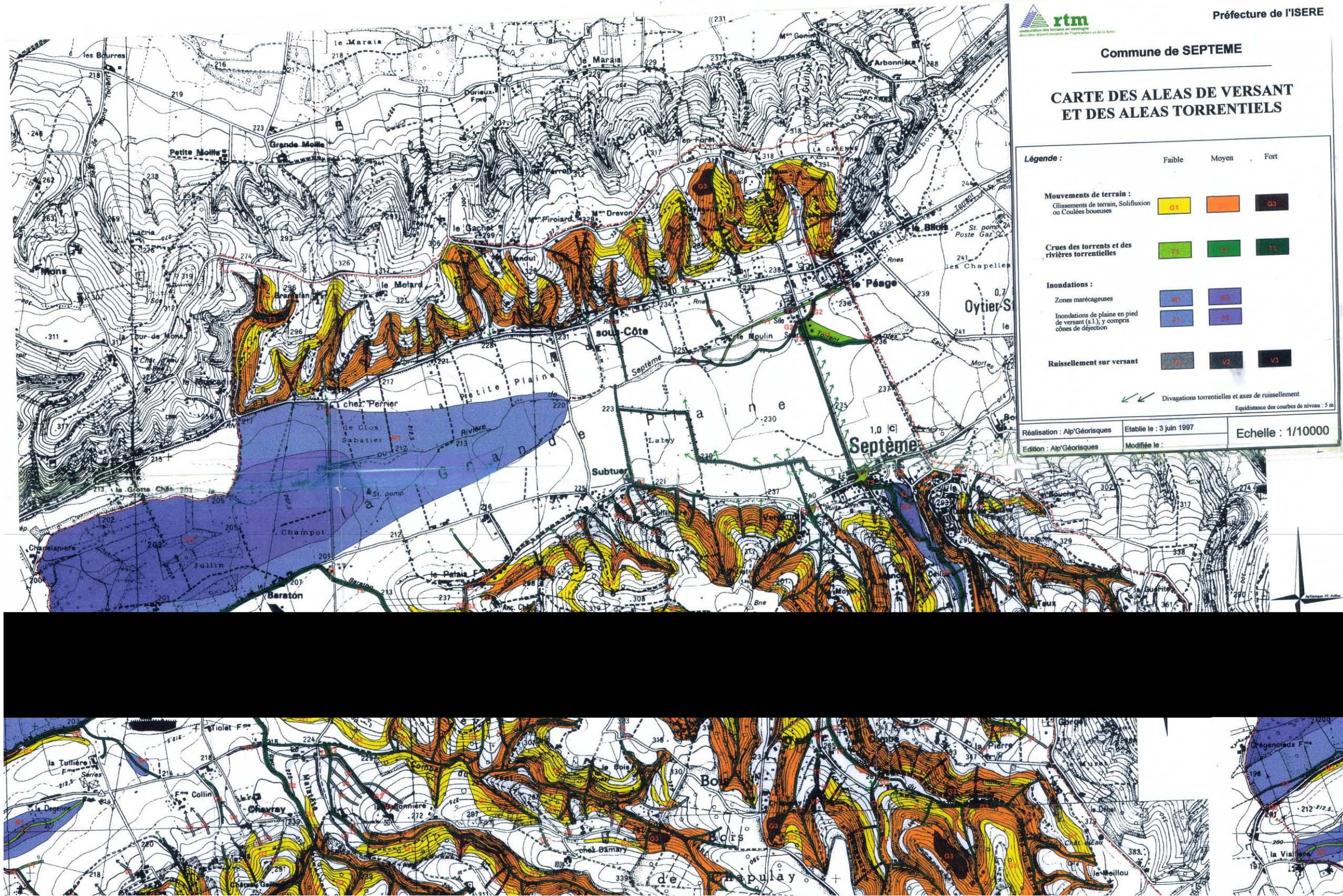
On recense que la commune plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle.

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
<b>Tempête</b>	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
<b>Inondations et coulées de boue</b>	26/11/1982	27/11/1982	24/12/1982	26/12/1982
<b>Inondations et coulées de boue</b>	24/04/1983	31/05/1983	20/07/1983	26/07/1983
<b>Glissement de terrain</b>	30/04/1983	01/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
<b>Inondations et coulées de boue</b>	30/04/1983	01/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
<b>Inondations et coulées de boue</b>	05/10/1993	10/10/1993	19/10/1993	24/10/1993
<b>Inondations et coulées de boue</b>	22/10/1999	23/10/1999	03/03/2000	19/03/2000
<b>Inondations et coulées de boue</b>	25/10/1999	25/10/1999	03/03/2000	19/03/2000
<b>Inondations et coulées de boue</b>	24/11/2002	24/11/2002	30/04/2003	22/05/2003
<b>Inondations et coulées de boue</b>	04/09/2008	04/09/2008	05/11/2008	07/11/2008

La commune est exposée à divers risques, recensés sur le site prim.net :

- Feu de forêt
- Inondation
- Séisme Zone de sismicité: 3
- Transport de marchandises dangereuses

**Une carte d'aléa a été réalisée mais elle n'a pas abouti à un PPR.**



Préfecture de l'ISERE

**Commune de SEPTÈME**

### CARTE DES ALEAS DE VERSANT ET DES ALEAS TORRENTIELS

**Légende :**

	Faible	Moyen	Fort
<b>Mouvements de terrain :</b> Glissements de terrain, Solifluxion ou Coulées boueuses	G1	G2	G3
<b>Crues des torrents et des rivières torrentielles</b>	T1	T2	T3
<b>Inondations :</b> Zones marécageuses	I1	I2	I3
Inondations de plaine en pied de versant (s.l.), y compris cônes de déjection	I4	I5	I6
<b>Ruissellement sur versant</b>	V1	V2	V3

↙ ↘ Divagations torrentielles et axes de ruissellement  
Equidistance des courbes de niveau : 5 m

Réalisation : Alp'Géorisques    Etablie le : 3 juin 1997    Echelle : 1/10000  
Edition : Alp'Géorisques    Modifiée le :

**a) *Mouvements de terrain***

L'ensemble de la commune est classée par la base de donnée du BRGM comme ayant des problèmes de glissement non localisés.

L'aléa glissement de terrain est précisé sur la carte d'aléas.

**b) *Crues des torrents et rivières torrentielles***

Elles concernent les ruisseaux s'écoulant dans les combes, en particuliers sur les versants au sud de la commune (Baraton etc.)

**c) *Inondations, risques torrentiels, ruissellements***

Présence de zones marécageuses dans la plaine.

### **1.2.5 ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

La commune adhère au Syndicat Septème Oytier.

L'alimentation est assurée par deux captages, à la combe Mariage et au pied du château de Septème.

C'est la SOGEDO qui assure l'affermage.

Il existe également un captage de Vienne Nord sur la commune de Septème, qui permet également un bouclage.

---

## **2. L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL**

---

### **2.1 ORGANISATION GENERALE**

---

ViennAgglo exerce la compétence assainissement pluvial (canalisé) depuis le 1 janvier 2007. La compétence ruissellement est assurée par le Syndicat Rivières 4 Vallées.

La compétence assainissement eaux usées est assurée par le Syndicat d'assainissement autonome de Septeme Oytier. **La présente étude ne s'intéressera qu'aux eaux pluviales.**

### **2.2 LE RESEAU DE COLLECTE**

---

Le réseau de collecte est de type séparatif.

Le réseau pluvial se développe essentiellement dans le centre bourg autour du Ruisseau de la Combe des Mariage qui est canalisé sous la place principale du village.

Il continue ensuite à ciel ouvert, vers le nord, du côté ouest de la RD38.

Un second fossé de l'autre côté de la route collecte la partie Est de la commune et du nouveau lotissement réalisé récemment.

La collecte côté Ouest s'effectue par le biais d'un réseau en Ø500.

Ailleurs, il existe localement quelques fossés et merlons qui permettent de gérer avec plus ou moins de succès les eaux pluviales.

### **2.3 LES OUVRAGES DE RETENTION**

---

Il n'y a pas d'ouvrage de rétention public, mais en revanche des ouvrages sont réalisés au niveau des lotissements récents.

Une parcelle a été acquise par la commune en aval du bourg, afin d'offrir une zone d'expansion en cas de crue.

### **2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL**

---

On note certains dysfonctionnements localisés en dehors du bourg. Ils sont liés au fonctionnement des fossés mais également à des problèmes de ruissellement plus problématiques, voir d'accumulations d'eau au niveau des zones marécageuses.

---

## **3. APTITUDE DES SOLS POUR L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES**

---

### **3.1.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES**

Les reconnaissances de terrain ont été réalisées sur la période août-septembre 2011.

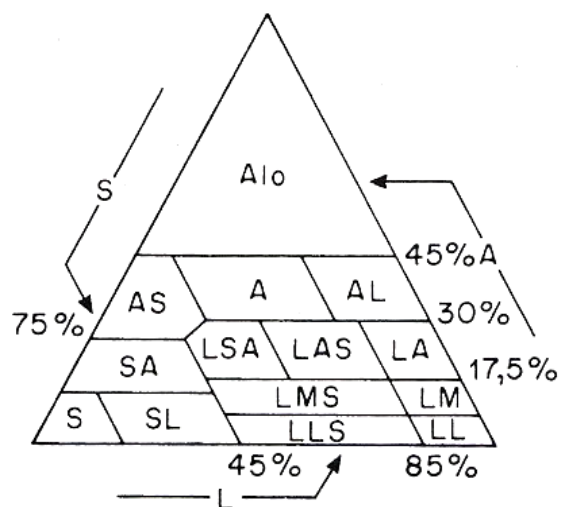
La localisation des sondages a été menée en concertation avec la mairie, qui s'est chargée de recueillir les autorisations auprès des différents propriétaires.

Nous avons réalisé les investigations suivantes :

## Résultats des sondages pédologiques :

Commune	Septeme				Date :	16/08/2011							
Nom	Lieu Dit	Type de sondage	Nature terrains	Profondeur atteinte	Profondeur perméabilité	Refus	hydromorphie	perméabilité dL/10min	perméabilité mm/h	Code Sol	Code Eau	Code Roche	Code Pente
F1P1	Péage	tractopelle	LA 0 à 0,4 / AL 0,4 à 0,8 / SL 0,8 à 2	2		non	non	9	60,3	1	1	1	1
F2P2	Village	tractopelle	AL 0 à 0,3 / AL 0,3 à 2	2		non	non, mais eau en surface quand il pleut	2	13,4	3	1	1	1
F3P3	Subtuer	tractopelle	LA 0 à 0,3 / AL 0,3 à 0,6 / AL 0,6 à 2	2		non	légère vers 1,2	6	40,2	1	2	1	1
F4P4	Baraton vers le Palais	tractopelle	SL 0 à 2 / cailloux 10/40 sur 5cm à 0,6 et <b>20/80 à 1,8 a priori très perméable</b>	2		non	non	4	26,8	2 à 1	1	1	1
F5P5	entre Subtuer et le Palais	tractopelle	LS 0 à 0,6 / LA 0,6 à 2	2		non	légère à 1,2	1	6,7	3	2	1	1

## Légende



<b>TEXTURE</b>	
S :	Sable
SL :	Sable limoneux
SA :	Sable Argileux
LS :	Limon sableux
LSA :	Limon sablo- argileux
LAS :	Limon argilo- sableux
L :	Limon
LLS :	Limon moyen ou peu sableux
LA :	Limon argileux
A.S :	Argile sableuse
A :	Argile et argile lourde
AL :	Argile limoneuse
R :	Roche
<b>COULEUR</b>	
B :	Brun
Bmoy	Brun moyen,
Bclair	Brun clair
Borangé	Brun orangé
<b>HORIZON</b>	
Ah	Horizon de surface humifère (MO décomposée)
B	Horizon majeur illuvial (enrichi)
R	Roche mère
g	Légère hydromorphie
gg	Pseudogley intense (hydro. temporaire de surface)
G	Gley (hydro. profonde permanente)

### 3.1.2 NATURE DES SOLS

Les sols rencontrés sont essentiellement limons argileux et limons sableux.

### 3.1.3 PERMEABILITEES

Les perméabilités mesurées ont des valeurs assez variables. Les terrains sont hétérogènes.

Sur un sondage nous avons trouvé un niveau très perméable en profondeur, permettant d'envisager la mise en place de puits d'infiltrations.

Sur d'autres sondages, les valeurs étaient plus faibles par conséquent, il faudrait plutôt envisager des dispositifs de type « noues » ou « tranchées filtrantes ». Ce sont des dispositifs superficiels dotés d'une capacité de stockage importante, permettant de tamponner les arrivées d'eau avant de favoriser leur infiltration lente, par le biais d'une surface de contact importante.

**Par ailleurs, sur certains secteurs, notamment au sud, il existe des zones de glissement de terrains dans lesquelles la faisabilité de l'infiltration est soumise aux prescriptions du règlement de la carte d'aléas. Il faudra avoir recours dans ces conditions à des exutoires de surface, associés ou pas, à des rétentions régulées.**

### 3.1.4 PRESENCE D'EAU

Nous n'avons pas détecté d'eau en fond des sondages.

Des traces d'hydromorphie, signes de stagnation temporaires, ont cependant été observées dans certains sondages.

### 3.1.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS

Au village (sondage F2) et entre Subtuer et le Palais (sondage F5) les perméabilités sont faibles.

Sur les autres secteurs étudiés, il est possible d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle, à condition d'avoir des dispositifs adaptés.

### 3.1.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS

L'objectif du document est de définir l'aptitude du sol à l'infiltration des eaux pluviales.

Le dispositif qui sera préconisé est valable uniquement au droit de la parcelle où le sondage est réalisé. Il est donné à titre indicatif sur les autres parcelles où il n'y a pas de sondages.

N'oublions pas que l'objectif général de l'étude est de comparer l'assainissement collectif des eaux pluviales, par rapport à une gestion à la parcelle.

---

## 4. CONCLUSIONS

---

On remarque sur la commune un réseau hydrographique important, ainsi qu'une nappe alluviale qui se développe en plaine.

Cela se traduit par divers aléas de ruissellement, d'inondation ou de remontées de nappe...

Les problématiques les plus marquantes ont été reportées sur le plan en annexe.

Par ailleurs le sud de la commune est marqué par des problèmes de glissements de terrains, incompatibles avec des dispositifs d'infiltration.

Les investigations pédologiques réalisées, montrent que les terrains sont hétérogènes. L'infiltration des eaux pluviales est possible dans plusieurs secteurs, restera à adapter les dispositifs. Ceci permettra de réfléchir à des gestions à la parcelle de toute ou partie des eaux pluviales, notamment sur les futurs lotissements.

Enfin, des problématiques spécifiques de collecte ont été recensées. Des solutions seront étudiées, mais parfois à condition d'intervenir sur des parcelles privées (acquisition, servitudes...).



---

## A. ANNEXES

---

1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE LA CARTE IGN AU 1/25 .....	17
2 : CARTE DES .....	19

***ANNEXE 1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE  
LA CARTE IGN AU 1/25 000***

Vues du village principal



***ANNEXE 2 : CARTE DES CONTRAINTES***